

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2003-2004

29 DECEMBRE 2003

RAPPORT

SUR L'ETAT DE LA COOPERATION ENTRE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
ET LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE POUR L'ANNEE 2002

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article 12 de l'Accord de Coopération signé à Eupen, le 12 avril 1995 et ratifié par les décrets d'assentiment du 2 juillet 1998 du Parlement de la Communauté germanophone et du 25 novembre 1998 du Parlement de la Communauté française.

La Commission de Coopération créée par l'article 55, § 3, de la loi du 31 décembre 1983 de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone a siégé deux fois en 2002: le 1^{er} mars à Eupen et le 17 septembre à Spa.

SOMMAIRE

1. Activité exceptionnelle
2. Subventions octroyées par la Commission 10.55
3. Echanges culturels entre les deux Communautés
4. Enseignement et recherche scientifique
5. Gestion des personnels enseignants
6. Sport
7. Santé
8. Aide à la jeunesse
9. Culture
10. Audiovisuel et médias
11. Fonds social européen
12. Enfance
13. Centre hospitalier universitaire de Liège (CHU)
14. Relations internationales

1. ACTIVITE EXCEPTIONNELLE

Exposition «Muséobus» de la Communauté française: «Le Moyen-Age — de château en château».

A l'initiative du ministre-président de la Communauté française, M. Hervé Hasquin et du ministre-président de la Communauté germanophone, M. Karl-Heinz Lambertz, des élèves des écoles germanophones ont eu l'occasion de visiter l'exposition présentée par le Muséobus de la Communauté française, du 9 mars 2001 au 31 octobre 2002. En 2002, le Muséobus a effectué les visites suivantes, en Communauté germanophone:

24 janvier 2002: Begegnungszentrum Burg Reuland;

15 mars 2002: Athénée César Franck La Calamine;

21 mars 2002: Ecoles communales de Lascheid et Thommen/Burg Reuland;

25 avril 2002: Ecole communale de La Calamine;

17 mai 2002: Ecole communale de Weywertz/Butgenbach;

30 mai 2002: Ecole normale d'Eupen.

2. SUBVENTIONS OCTROYEES PAR LA COMMISSION 10.55

Selon l'article 55 de la loi du 31 décembre 1983, les subventions suivantes ont été accordées :

2.1. A charge de la Communauté française

| | Organisateurs/bénéficiaires | Groupes producteurs — Objets | |
|------------------|--|--|------------------|
| Été 2002 | Tennis Challenge — Saint-Vith | Tournoi de tennis entre les clubs de Waimes, Saint-Vith, Malmedy et Bütgenbach | 500,00 |
| Année 2002 | ASBL Les Beaux Spectacles français d'Eupen | Activités de diffusion culturelle et bibliothèque | 31 087,53 |
| Année 2002 | ASBL Bibliothèque publique adoptée La Calamine | Achat de livres en langue française | 1 239,47 |
| 17 juillet 2002 | ASBL Chudoscnik Sunergia Eupen | Eupen Musick Marathon | 1 240,00 |
| 18 août 2002 | ASBL Chudoscnik Sunergia Eupen | Festival de théâtre de rue «8.Haas te Töne» | 992,00 |
| 7 septembre 2002 | Konigliches Mandolinen Orchester Eupen 1923 | Concert du Cercle royal des Mandolinistes de Malmedy | 224,00 |
| 12 octobre 2002 | Belgischer Rundfunk/BRF Eupen | 17 ^e Nuit de la chanson, concert du groupe Herdebise | 467,00 |
| 26 octobre 2002 | ASBL Ostbelgien Festival Saint-Vith | Concert de l'Orchestre philharmonique de Liège | 1 250,00 |
| | | | <u>37 000,00</u> |

2.2. A charge de la Communauté germanophone

| | Organisateurs/bénéficiaires | Groupes producteurs — Objets | |
|------------------|---|--|----------|
| 17 novembre 2001 | Royale Chorale Ste Cécile/Membach (Baelen) | Fête pour l'anniversaire de la fondation de la chorale | 370,00 |
| 20 octobre 2001 | Troupe de théâtre «Der Lösteje Vorhang» Moresnet (Plombières) | Spectacles des 20 et 27 octobre 2001 | 370,00 |
| 9 mars 2002 | Troupe de théâtre de Bahneblome va Montzen (Plombières) | Spectacles des 9 et 16 mars 2002 | 370,00 |
| 9 mars 2002 | Patro Bleiberg — Jean-Marie Cremers (Plombières) | Spectacles «En now da Opa» des 9 et 16 mars 2002 | 370,00 |
| 9 mai 2002 | Royale Harmonie St-Joseph Hombourg (Plombières) | Fête du club de tir Schützenbund La Calamine | 125,00 |
| 16 février 2002 | Troupe de théâtre Der Homereger (Plombières) | Spectacles des 16, 22 et 24 février 2002 | 370,00 |
| Octobre 2002 | Festival de Welkenraedt | Soutien à la programmation du festival | 625,00 |
| Année 2002 | Tennis Chalenge/Saint-Vith | Tournoi de tennis | 500,00 |
| ? | Cercle les 21/Gemmenich | Soirée de carnaval dialectal | 250,00 |
| Année 2002 | Bibliothèque communale de Malmedy | Achat de livres en langue allemande | 1 200,00 |
| 31 août 2002 | Royal Echo de la Warchenne/Waimes | 15 ^e concert d'été «Play-in» à Waimes | 250,00 |
| 23 novembre 2002 | Chorale de Membach (Baelen) | Fête pour l'anniversaire de la fondation du 23 novembre 2002 | 370,00 |

| | Organisateurs/bénéficiaires | Groupes producteurs — Objets | |
|--------------|---|---|----------|
| ? | Syndicat d'initiative Montzen (Plombières) | Concours de peinture pour artistes de l'EMR | 250,00 |
| Octobre 2002 | Troupe de théâtre Der Lösteje Vorhang Moresnet (Plombières) | Spectacle octobre 2002, spec- tacle en langue dialectale | 370,00 |
| | | | 5 790,00 |

3. ECHANGES CULTURELS

3.1. Subventions accordées par la Communauté française

| | Organisateurs/bénéficiaires | Groupes producteurs | |
|---------------------------|--|--------------------------------------|----------|
| 18 janvier 2002 | Comité culturel de la ville d'Eupen | Fabrice Alleman Quartet | 745,00 |
| 10 mars 2002 | Volksbildungswerk/ Saint-Vith | Quatuor Lamina | 372,00 |
| 18 mai 2002 | Ostbelgienfestival ASBL Saint-Vith | Orchestre philharmonique de Liège | 745,00 |
| 31 mai 2002 | Comité culturel de la ville d'Eupen | Guy Cabay | 450,00 |
| 1 ^{er} juin 2002 | Ostbelgienfestival ASBL Saint-Vith | Duo Schren Reyes Chant Piano | 224,00 |
| 6 juin 2002 | Voe Theaterfest, Saint-Vith | Théâtre de Galafronie | 469,00 |
| 8 juin 2002 | Voe Theaterfest, Saint-Vith | Max Vandervorst | 260,00 |
| 7 juillet 2002 | Chudoscnik Sunergia, Eupen | Orchestre de Chambre de Wallonie | 600,00 |
| 7 juillet 2002 | Chudoscnik Sunergia, Eupen | Perry Rose | 745,00 |
| 7 juillet 2002 | Chudoscnik Sunergia, Eupen | Jeff Bodart | 745,00 |
| 7 juillet 2002 | Chudoscnik Sunergia, Eupen | Greeting from Mercury | 700,00 |
| 7 juillet 2002 | Chudoscnik Sunergia, Eupen | Timnaa | 745,00 |
| 18 août 2002 | Chudoscnik Sunergia, Eupen | Compagnie des Chemins de Terre | 182,00 |
| 18 août 2002 | Chudoscnik Sunergia, Eupen | Compagnie des Quatre Saisons | 199,00 |
| 2 décembre 2002 | Chudoscnik Sunergia, Eupen | Iota | 241,70 |
| | | | 7 422,70 |

Il faut y ajouter:

— 133 interventions en faveur du Théâtre pour jeune public de la Communauté française Agora de Saint-Vith, réparties entre 34 organisations pour représentations à Bruxelles et en Wallonie (118 en milieu scolaire et 15 en tout public)

29 676,36

Total Général:

37 099,36

3.2. Subventions accordées par la Communauté germanophone

| | Groupes producteurs | Organisateurs/bénéficiaires | |
|--------------|---|--|--------|
| 16 mars 2002 | Kgl. Harmonie MV. Walhorn ASBL, Walhorn | Chorale « Si on chantait » Queue du bois/Beyne-Heusay | 870,00 |
| 25 mai 2002 | Cäcilienchor St. Nikolaus, Eupen | Les Baladins de Stavelot | 700,00 |

| | Groupes producteurs | Organisateurs/bénéficiaires | |
|-------------------------------|--|--|------------------|
| 18 mai 2002 | Kgl. MV. Heimatklang Schoppen-Möderscheid (société musicale), Schoppen-Möderscheid | Club de tir Saint-Hubert, Faymonville/Waimes | 550,00 |
| 27 avril 2002 | Cercle musical La Calamine ASBL | Orchestre ASBL Le Ban de Chevigny, Libramont | 1 120,00 |
| 7 septembre 2002 | Drumband de la Kgl. Harmonie MV. Kettenis, Eupen | Centre culturel régional de Verviers, Fêtes de Wallonie | 870,00 |
| 21 décembre 2002 | Kgl. MV. Zur alten Linde Weywertz, Butgenbach | GV. Elan Vocal de Nadrin/Neupré | 870,00 |
| 22 décembre 2002 | Quattro lamière, Eupen | Centre Nature Botrange/Waimes; Marché de Noël | 530,00 |
| 22 décembre 2002 | East Belgian Swing Band, Eupen | ASBL Association de parents de l'Athénée royal de Verviers 2 | 1 000,00 |
| 28 mars 2002 | East Belgian Swing Band, Eupen | ASBL Musique et Vie, Namur | 1 000,00 |
| 17 janvier 2002 | Ballet Irène K., Eupen | Centre culturel de Welkenraedt | 250,00 |
| 12, 13 et 14 février 2002 | Ballet Irène K., Eupen | Centre culturel Les Chiroux, Liège, 3 spectacles | 500,00 |
| 28 septembre 2002 | East Belgian Swing Band, Eupen | Lion's Club de Huy ASBL | 1 000,00 |
| 7 décembre 2002 | Kgl. Harmonie Hergenrath/La Calamine | Chœur et orchestre «La Cigale», Verviers | 1 000,00 |
| 15 décembre 2002 | Pro Arte ASBL, Eupen | Centre nature de Botrange/Waimes, Marché de Noël | 1 000,00 |
| 18 décembre 2002 | Ballet Irène K., Eupen | Conseil des Femmes francophones de Belgique, Bruxelles | 500,00 |
| 21 avril 2002 | Krautgarten/Forum für junge Literatur, Saint-Vith | L'Aquitaine/Liège, lecture de textes | 300,00 |
| 20 octobre 2002 | Kgl. Mandolinenorchester, Eupen | Jeunesse musicale Saint-Jean, Dolhain, Limbourg | 870,00 |
| 13 décembre 2002 | Cantabile, Eupen | Centre nature de Botrange, Waimes | 700,00 |
| 1 ^{er} décembre 2002 | Kgl. Mandolinenorchester, Eupen | Centre nature de Botrange, Waimes | 800,00 |
| 24 novembre 2002 | Kgl. Männerquartett, Eupen | Danger pour Haïti, Sart-lez-Spa, Jalhay | 500,00 |
| 15 décembre 2002 | Kgl. Männerquartett, Eupen | Centre culturel de Perwez | 1 000,00 |
| 13 décembre 2002 | Pro Arte ASBL, Eupen | Action et recherche culturelles, Soumagne | 1 000,00 |
| 27 novembre 2002 | Ballet Irène K., Eupen | Cirque des Variétés, Liège | 1 000,00 |
| 27 décembre 2002 | Théâtre Agora, Saint-Vith | Chambre des Théâtres pour enfants, Bruxelles | 1 240,00 |
| | | | <u>19 170,00</u> |

Les manifestations de diverses organisations de la Communauté française ont été subventionnées par la Communauté germanophone

| | Organisateurs/bénéficiaires | Groupes producteurs | |
|----------------|--|---|----------|
| 28 mars 2002 | East Belgian Swing Band, Eupen | ASBL Musique et Vie, Namur | 1 000,00 |
| 8 février 2002 | Gedenkkonzert Hubert Schoonbroodt, Bruxelles | Les Amis de la Fondation Hubert Schoonbroodt, Bruxelles | 400,00 |

| | Organisateurs/bénéficiaires | Groupes producteurs | |
|-------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|----------|
| 2002 | Prix biennal de l'art, Huy | Fondation Lambert Lecrenier, Huy | 500,00 |
| 2 et 3 novembre 2002 | Stavelot Jazz, Stavelot | Centre culturel, Stavelot | 250,00 |
| | | | 1 150,70 |

4. ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La Communauté française, en tant que pouvoir organisateur a fait parvenir systématiquement une copie de ses nouveaux programmes résultant des socles de compétences, des profils de formation et des compétences terminales au ministre germanophone en charge de l'enseignement.

De nombreux documents et publications ont été transmis régulièrement à la Communauté germanophone. En outre, les directions générales et les services généraux de l'administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique ont répondu aux demandes ponctuelles qui leur ont été adressées par les correspondants germanophones.

Des représentants de la Communauté germanophone ont pris part aux séances du groupe de planification relatif au projet « Relations avec les surdoués ».

Des enseignants des écoles germanophones ont participé à des formations organisées par l'Inspection et le CAF. Ce dernier a également organisé une formation *in situ* à l'athénée royal d'Eupen. Par ailleurs, il a apporté des aides personnalisées, à certains enseignants.

En matière de collaboration quant aux logiciels de comptabilité utilisés dans les établissements scolaires, plusieurs échanges ont eu lieu et il a été convenu de faire parvenir à la Communauté germanophone, les codes sources du logiciel Logicompta.

Enfin, deux expériences d'immersion linguistique, l'une à Saint-Vith pour les jeunes francophones et l'autre à l'athénée royal de Rochefort pour les jeunes germanophones ont été développées au cours de la seconde quinzaine du mois d'août 2002, à l'initiative des ministres Pierre Hazette et Bernd Gentges. La philosophie de ces projets visait à permettre à 25 élèves francophones et à 25 élèves germanophones de fin d'études primaires d'atteindre par une immersion linguistique totale de deux semaines, un niveau de connaissance suffisant pour choisir la langue de l'autre communauté comme premier cours de langue étrangère dans l'enseignement secondaire. Ces projets ont été préparés et évalués par une commission d'experts des deux Communautés qui s'est réunie à plusieurs reprises et qui poursuit son travail, en vue des projets 2003.

5. GESTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

La coopération entre les deux Communautés s'est poursuivie dans un esprit constructif.

Lors de la table ronde sur la pénurie des enseignants en Communauté française organisée par les ministres Demotte et Hazette, il a été fait état des mesures prises en cette matière en Communauté germanophone.

Une des décisions prises par le Gouvernement de la Communauté française à l'issue de cette table ronde a été l'accélération du paiement de la rémunération des temporaires.

Dorénavant, les temporaires désignés jusqu'à la fin de l'année scolaire ou pour une période de 15 semaines au moins seront payés à la fin du mois correspondant à leurs prestations ou, au plus tard le 15 du mois suivant.

La Communauté germanophone s'alignera sur cette procédure. Les contacts nécessaires ont été pris avec l'ETNIC, nouvel organisme paracommunautaire de gestion informatisée des traitements du personnel enseignant.

6. SPORTS

La participation des clubs sportifs de la Communauté germanophone aux championnats régionaux et nationaux dans toutes les disciplines sportives garantit un échange régulier avec les fédérations et clubs sportifs de la Communauté française.

Des subventions ont été octroyées par la Communauté germanophone aux manifestations suivantes auxquelles participaient des sportifs de la Communauté française :

| | Groupes producteurs | Organisateurs/bénéficiaires |
|--------------------------------|--|--|
| Mai 2002 | Fußballclub Butgenbach | Tournoi de football junior |
| 30 mars 2001 | Leichtathletikclub, Eupen | 24 ^e course internationale de Pâques |
| 27 avril 2002 | Euregio Running Team, Kelmis | Euregio course des trois pays |
| 12 et 13 janvier 2002 | BSV Eynatten, Raeren | 13 ^e Tournoi international de badminton |
| 20 janvier 2002 | Verband der Turner, Amel | Compétition amicale |
| 24 mars 2002 | Radspportclub, Eupen | Organisation du 7 ^e trajet touristique pour VTT (bike-day) |
| Juin 2002 | Kg. Saint Hubertus Schützen, Lontzen | Fête internationale de tir dans le cadre du 300 ^e anniversaire |
| 23 et 24 mars 2002 | Club d'échecs Rochade, Eupen | Chess Open (Concours d'échecs) |
| 24 mai 2002 | Véloclub, La Calamine | 1 ^{er} étage triptyque ardennais |
| 13 et 14 avril 2002 | Country Swimming Club, La Calamine | Organisation d'une rencontre internationale de natation |
| 10 mars 2002 | Kgl. TV Butgenbach 1912 | Organisation du championnat de Wallonie de trempline et tumbling |
| 11 mai 2002 | Ski- und Sportclub, Butgenbach | Organisation du 22 ^e semi-marathon international « Autour du lac » |
| 27 et 28 avril 2002 | Volley-Smash Saint-Vith | Organisation du 2 ^e tournoi international pour minimes, cadets et scolaires |
| 18, 19 et 20 mai 2002 | Volleyballclub Calamina, Kelmis (Kelmis) | Organisation d'un tournoi de beachvolley |
| 25 et 26 février 2002 | Kgl. Fußballclub Weywertz, Weywertz/Butgenbach | Organisation d'un tournoi Euregio de football junior |
| 1 ^{er} et 2 juin 2002 | Union des Clubs des joueurs germanophones de quilles | Organisation de la Coupe mondiale 2002 pour champions nationaux des clubs de dames et de messieurs |
| 7 juillet 2002 | Radspportverein, Saint-Vith | 25 ^e parcours des trois pays à Saint-Vith |
| 19 juillet 2002 | Radspportverein Saint-Vith | 6 ^e critérium d'été du RSB Saint-Vith |
| 29 juin 2002 7 juillet 2002 | Kgl. Tennisclub Eupen | Organisation de la coupe Euregio |
| 26 et 27 octobre 2002 | Club de judo et jiu-jitsu, Eupen | Festivités à l'occasion des 50 ans d'existence du Club de judo et jiu-jitsu |
| 19 et 20 octobre 2002 | TTC Eupen | Organisation du 32 ^e tournoi international de tennis de table de catégorie A |
| 18 août 2002 | Eifbiker, Butgenbach | Organisation de la 13 ^e coupe internationale des Eifbiker |

| | Groupes producteurs | Organisateurs/bénéficiaires |
|-----------------------|---|---|
| 21 juillet 2002 | Reiterverein Saint-Vith und Umgebung (club de sport hippique) | Organisation d'un concours de jumping |
| du 27 au 30 juin 2002 | Reiterverein Saint Eligius Recht, Recht | Concours hippique à Recht |
| 3 et 4 août 2002 | VBC Sporta, Kettenis-Eupen | Tournoi international Open-air de volleyball à Schönefeld |
| 31 août 2002 | Eupener Sportbund, Eupen | Organisation de la 2 ^e journée sportive |

La participation de l'école de natation de Saint-Vith à une fête de la natation à Athus, le 21 avril 2002 a également été soutenue.

Dans le cadre de la promotion du sport d'élite, un accord a été signé entre la Communauté germanophone et la Ligue francophone belge d'athlétisme pour soutenir les sportifs, Ludivine Michel et Kirsten Hendricks au Lac d'Eupen.

L'ADEPS a été associé régulièrement au groupe de travail chargé du projet d'immersion, mais *in fine*, la Commission 10.55 a décidé pour 2002 de poursuivre les stages d'immersion linguistique avec accueil en familles et en milieu scolaire.

Une réunion de la Commission ABCD initiée par la Communauté française s'est réunie, le 28 juin 2002.

S'agissant des problèmes relatifs à la protection de la santé dans la pratique du sport, et notamment la prévention et la lutte contre le dopage, ceux-ci ont été étudiés lors de réunions du Conseil de coordination en matière de pratique du sport, avec la volonté de privilégier la santé.

Enfin, un projet d'accord particulier de coopération entre les deux Communautés est en discussion au niveau des administrations. Il prévoit :

- les voies et moyens pour éviter que les fédérations sportives reconnues par la Communauté française puissent exclure des clubs de la Communauté germanophone;
- la mise en place d'une commission mixte permanente qui se réunirait au moins une fois par an pour assurer le suivi de l'accord;
- des dispositions afin d'assurer la reconnaissance réciproque des brevets.

De manière pratique, l'invitation a été adressée aux fonctionnaires germanophones afin qu'ils s'informent auprès de l'ADEPS sur les tenants et aboutissants des opérations de terrain menées aux bénéfices de la population de la Communauté française telles que les points verts (marchés ADEPS), les points forts : les Boucles impériales, le Sport-Défit Familles, les quatre jours d'orientation, le RAID familial d'orientation, le trophée « Commune sportive ».

7. SANTE

La promotion de la santé, dans son acceptation de la Charte d'Ottawa, préside à la concertation et la collaboration entre les deux Communautés.

La direction de la Formation des personnels de la santé a visé, comme chaque année, les relevés de stages des élèves des écoles d'infirmières d'Eupen et poursuit la mise à jour du fichier des populations scolaires.

Elle reste disponible pour la présidence du jury d'examens de la Communauté germanophone (délivrants les brevets d'infirmière hospitalière). Elle répond aux demandes d'informations et de conseils formulés par les écoles susvisées et par l'administration de la Communauté germanophone.

La cellule « vaccinations » a poursuivi les concertations et la collaboration qu'elle entretient avec le service correspondant de la Communauté germano-

phone, mais aussi avec le service de médecine préventive (DKS, inspection médicale scolaire) et le corps médical, plus particulièrement les médecins de famille et les pédiatres.

Ces activités visent le programme de vaccination tel que défini entre autres dans les accords de coopération entre l'autorité fédérale et les communautés.

Les contacts sont réguliers et se poursuivront notamment dans le cadre de l'application de l'accord de coopération en matière de vaccination.

Pour rappel, si la Communauté française apporte son support logistique à la demande informatisée des vaccins destinés à la Communauté germanophone, cette dernière en assure le financement, ...

Dans le domaine de la protection de la santé, la direction de la Surveillance de la santé poursuit l'enregistrement des données statistiques relatives aux naissances et décès, ainsi que des données relatives aux maladies transmissibles à déclaration obligatoire.

Tout comme les années précédentes, en ce qui concerne la « médecine du travail », la direction a poursuivi, à la demande, le contrôle des sections médicales des services de prévention et protection du travail « *Stadts Eupen* » et NMC à Eupen ainsi que des sections médicales des services externes auxquels les entreprises locales sont affiliées.

En matière de promotion de la santé, le centre local de promotion de la santé de Verviers est resté disponible pour toute collaboration avec son homologue germanophone.

8. AIDE A LA JEUNESSE

En application de l'accord particulier en matière d'aide à la jeunesse entré en vigueur le 27 avril 2001, un premier décompte a été réalisé en 2002 portant sur la prise en charge financière des jeunes originaires de la Communauté germanophone placés en Communauté française et des jeunes originaires de la Communauté française placés en Communauté germanophone, depuis la mise en vigueur de l'accord et jusqu'à la fin de l'année 2001 (8 mois). Il en a résulté une créance d'un montant de 47 211,32 euros au bénéfice de la Communauté française et une déclaration de créance portant sur ce montant a, en conséquence, été adressée le 9 octobre 2002, à la Communauté germanophone.

Pendant l'année 2002, la direction générale de l'Aide à la jeunesse a relevé que 5 jeunes garçons résidant en Communauté germanophone ont été placés à l'IPPJ de Fraipont et deux jeunes filles à l'IPPJ de Saint-Servais/Namur, sur décision du tribunal de la jeunesse d'Eupen. Un jeune résidant en Communauté germanophone a été placé dans un service privé en Communauté française et deux jeunes résidant en Communauté française ont été placés en Communauté germanophone. Une seconde rencontre trimestrielle entre les services de l'Aide à la jeunesse et la Protection judiciaire des deux Communautés s'est tenue le 23 octobre 2002, à Wegnez/Verviers. Au cours de celle-ci, à leur tour, les fonctionnaires francophones ont pu prendre connaissance des structures et de la méthode de travail de leurs collègues germanophones. Par ailleurs, les collègues francophones ont demandé à pouvoir être intégrés dans la collaboration structurelle existant entre la Communauté germanophone et les Offices de la jeunesse allemands situés près de la frontière.

Pour l'année 2003, un élargissement de l'accord particulier est prévu pour formaliser la collaboration planifiée entre les deux Communautés dans le cadre du Centre d'Everberg.

9. CULTURE

9.1. *Arts de la scène/Diffusion*

Au cours du présent exercice, le service de la Diffusion de la Communauté française a octroyé 15 interventions réparties entre 5 organisateurs de la

Communauté germanophone et 15 groupes producteurs, pour un montant total de 7 422,70 euros (*cf.* point 3.1.).

Au cours de la même année, Agora, théâtre de la Communauté germanophone mais également reconnu par le service de la Diffusion, car il a passé avec succès la sélection des spectacles de théâtre jeune public, a bénéficié de 133 interventions réparties entre 34 organisateurs pour des représentations données en Wallonie et à Bruxelles, dont 118 en scolaire et 15 en tout public. Le montant total de ces investissements atteint à ce jour 29 676,36 euros répartis à raison de 25 402,36 euros pour les représentations scolaires et 4 274 euros pour les représentations tout public (*cf.* point 3.1.).

Le service de la Diffusion constate une augmentation constante des demandes d'intervention pour des artistes représentant tous les genres artistiques, ainsi qu'une prise de participation active dans des actions telles que les tournées Asspropro, organisées conjointement par l'association des programmateurs professionnels et le service de la Diffusion de la Communauté française à l'issue d'Entre Vues, ou du jazz-tour de l'ASBL « Les Lundis d'Hortense ».

Tout en se réjouissant de cet intérêt croissant pour les artistes de la Communauté française, son service de la Diffusion n'a pu, pour cause d'équipement précoce de son budget, donner suite aux demandes introduites en faveur des artistes suivants :

- Cercle royal des Mandolinistes de Malmédy, le 7 septembre 2002 à Eupen (demandeur: Födekam Ostbelgien);
- N'faly Kouyate, le 5 octobre 2002 à Eupen (demandeur: le Comité culturel de la ville d'Eupen);
- Damien Hurdebise, le 12 octobre 2002 à Eupen (demandeur: BRF);
- Iota danse, le 1^{er} décembre 2002 (demandeur: Chudoscnik Sunergia).

9.2. *Wallonie-Bruxelles-Théâtre*

La convention passée entre la Communauté française et la Communauté germanophone comporte un montant de 1 500 euros dévolu à la Communauté germanophone. Cette collaboration s'est poursuivie en 2002 malgré les difficultés liées aux délais excessifs intervenant dans la liquidation des subsides par la Commission européenne. Des réunions de collaboration devraient être programmées pour un meilleur suivi de tous les aspects du travail.

Wallonie-Bruxelles-Théâtre a veillé à adresser dans les meilleurs délais les échanges d'informations ainsi que toute information ou publication en langue allemande réalisée par le PCC/Allemagne.

9.3. *Jeunesse et Education permanente*

Pour le secteur Jeunesse, notons la collaboration régulière entre les Conseils de la jeunesse des trois Communautés.

Dans ce cadre, différents projets se développent, par exemple la création d'un site internet commun, un projet de memorandum (dans la perspective des élections législatives 2003) et la création d'un jeu sur l'Europe à destination des jeunes et des écoles.

Aucune activité spécifique n'est à relever dans le secteur de l'éducation permanente des adultes.

Enfin, il faut souligner la bonne collaboration existant entre les collègues des deux Communautés impliqués dans les enceintes nationales: le Conseil de l'Europe et l'Union européenne au niveau de la jeunesse, de l'éducation permanente et de la culture.

9.4. Bureau international de la jeunesse (BIJ)

Le BIJ a participé activement à la réflexion permanente menée en matière de politique de la jeunesse en collaboration étroite avec la Communauté germanophone. Des synergies particulières ont été établies en ce qui concerne le statut des volontaires. Cette collaboration a été également effective dans le cadre des projets développés par le groupe Jeunesse Benelux qui a réalisé une visite d'étude sur le thème de l'information des jeunes.

Le BIJ a poursuivi son travail d'information sur son programme au Québec auprès des jeunes de la Communauté germanophone (mission exploratoire en avril 2002 au Québec en collaboration avec le Rad der Deutschsprachigen Jugend et le Conseil de la jeunesse d'expression française notamment). Cette mission a permis aux 6 participants germanophones de mieux appréhender la réalité québécoise et de rencontrer des partenaires pertinents pour des collaborations ultérieures. Manifestement, ce travail a porté ses fruits puisque des projets menés par des jeunes germanophones (deux psychologues et 16 jeunes agriculteurs de l'association «Grüner Kreiss») sont nés de ces contacts et ont eu lieu en janvier/février 2003 au Québec.

Outre la rencontre avec divers intervenants du secteur agricole, la délégation de jeunes agriculteurs, a pu prendre part à l'initiative du BIJ à la soirée d'ouverture de la Foire des villages (événements québécois dans le domaine de la ruralité) le 30 janvier 2003.

Par ces différentes actions, le BIJ espère développer une meilleure connaissance de ces programmes et plus globalement du Québec auprès des jeunes de la Communauté germanophone et favoriser la mise en place d'un réseau d'échanges durables.

Le BIJ poursuivra ce travail d'information et d'implication des partenaires de la Communauté germanophone, dans ses activités.

Le BIJ est responsable depuis peu du nouveau programme Volontariat intrabelge du Fonds Prince Philippe. Dans ce cadre, des échanges entre jeunes des trois Communautés se feront à partir du 1^{er} juillet 2003. Ce programme vise, outre l'apprentissage de la langue, la découverte culturelle de l'autre Communauté.

9.5. Patrimoine et Arts plastiques

Il s'agit essentiellement de la poursuite de l'exposition du Muséobus de la Communauté française: «Le Moyen-Age, de château en château». Six écoles germanophones ont été visitées dans ce cadre (*cf.* point 1).

9.6. Livre et Lettres

La revue *Krautgarten* de Saint-Vith a bénéficié d'une subvention récurrente de 620,00 euros par numéro et la collaboration entre la Communauté germanophone et la Ville de Malmedy au niveau de la bibliothèque publique locale est ancrée, comme celle entre la Communauté française et la commune de La Calamine.

Les services offerts par la Bibliothèque centrale de Chiroux-Croisiers (ville et province de Liège) aux bibliothèques publiques germanophones, ainsi que la collaboration existant entre la Bibliothèque principale de Verviers et le Centre Média d'Eupen, en ce compris la Bibliothèque française libre Jean Nyssen d'Eupen.

10. AUDIOVISUEL ET MEDIAS

10.1. L'accord particulier de coopération

L'accord particulier de coopération entre la Communauté française et la Communauté germanophone en matière audiovisuelle a été approuvé par les deux Gouvernements, le 25 juin 2002.

Dans ce texte, les deux Communautés s'accordent notamment pour :

- autoriser la diffusion de leurs chaînes sur leurs territoires respectifs,
- encourager le renforcement de la coopération entre leurs radio-diffuseurs tant publics que privés,
- intensifier la coopération entre leurs administrations,
- renforcer leur collaboration en matière de prêt public.

10.2. *Les télévisions locales*

Les collaborations entre Télévesdre et le BRF se poursuivent de manière positive selon deux axes :

- les échanges de programmes : Télévesdre diffuse en boucle le mardi soir le programme d'informations du BRF; K3 diffuse le samedi en boucle, le JT de Télévesdre du vendredi.
- Les échanges d'images.

10.3. *Titan*

La Communauté française et la Communauté germanophone sont toutes deux présentes dans l'association sans but lucratif Titan qui regroupe depuis 1994, des pouvoirs publics et des opérateurs privés. Son objet est de promouvoir et d'expérimenter les technologies numériques dans l'audiovisuel.

10.4. *RTBF*

Depuis l'échec du projet Euregio Media, en fin 2001, la RTBF n'a plus développé de collaboration spécifique avec la Communauté germanophone.

11. FONDS SOCIAL EUROPEEN

Une collaboration existe entre l'administration de la Communauté germanophone et l'Agence FSE de la Communauté française dans le cadre du Fonds social européen (FSE).

Celle-ci s'est traduite plus particulièrement en 2002 dans le cadre du programme de l'Initiative communautaire Equal. En effet, un même programme couvre les parties francophone et germanophone du pays et suscite, dès lors, une collaboration étroite entre les deux Communautés. Un projet germanophone, le projet « Midchall » a été sélectionné pour la seconde phase du programme qui a débuté en mai 2002. Des partenaires germanophones participent également au partenariat de développement « Ecologie et Insertion socio-professionnelle ».

Des synergies et un travail commun ont aussi vu le jour dans le cadre de l'Egalité des chances. Fin 2001, la Communauté germanophone a organisé un séminaire sur le « *Gender mainstreaming* » et a produit, suite à cet événement, un document de référence dans le domaine, à destination des projets de l'Objectif 3. Ce travail a servi de point de départ à une réflexion commune et à un transfert de bonnes pratiques ayant pour thème la prise en compte de l'Egalité des chances dans les projets financés par le FSE. Equal servira de laboratoire à la maturation de cet objectif.

12. ENFANCE

Comme les années précédentes, la coopération entre l'ONE et *Dienst für Kind und Familie* de la Communauté germanophone a porté sur des échanges de documentation concernant les outils d'éducation et de promotion de la santé.

Des exemplaires de brochures de l'ONE ont été systématiquement communiqués à la Communauté germanophone ainsi que des « Carnets de santé de l'enfant et de la future mère ».

Des échanges sur les politiques de Prévention de la santé ont également eu lieu via le président du Collège des pédiatres de l'ONE qui est également conseiller auprès *Dienst für Kind und Familie*.

C'est ainsi que le programme d'examens définis dans le Guide de médecine préventive est strictement appliqué dans les consultations de la Communauté germanophone. Une collaboration est également engagée en matière de dépistage des troubles de la vue.

Une politique commune est appliquée en matière de vaccination. Les grandes lignes de celles-ci ont été élaborées au niveau du Conseil supérieur de l'hygiène.

Nous avons également prévu d'inviter *Kind en Gezin* (Communauté flamande) à participer à nos réunions de concertation.

13. CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LIEGE (CHU)

L'accord de collaboration entre le CHU de Liège et l'ASBL Clinique Saint Joseph de Saint-Vith concernant les programmes de soins relatifs aux pathologies cardiaques signé le 3 août 2000, est resté d'application en 2002.

14. RELATIONS INTERNATIONALES

La Communauté française a poursuivi sa pratique de concertation avec la Communauté germanophone, tant pour les relations bilatérales que multilatérales ou divers dossiers communs. On citera ainsi en particulier :

14.1. Relations bilatérales

La réunion de la sous-commission des échanges pédagogiques avec l'Allemagne s'est tenue le 13 janvier 2002 à Bruxelles, en étroite collaboration avec la Communauté germanophone.

Par ailleurs, le CGRI a associé la Communauté germanophone à la Conférence belgo-néerlandaise du 28 mars 2002.

14.2. Union européenne

Concertation dans le cadre de la présidence belge

Le fait que, au sein du Conseil de l'Union européenne, toute position doit toujours être exprimée au nom de la Belgique, impose que les Communautés se concertent sur les matières qui relèvent de leurs compétences exclusives : Education, Jeunesse, Culture, Audiovisuel.

La position belge est officiellement actée lors de la coordination, organisée avant chaque conseil, par le service P.11 du ministère des Affaires étrangères. Afin de préparer cette position, les Communautés organisent préalablement des concertations, à l'initiative de l'entité disposant du « tour de rôle » à savoir la capacité, pour une Communauté, de représenter la Belgique au Conseil, sur la base du système de rotation entre les Communautés. Lorsqu'il s'agit de la Communauté française, c'est le CGRI qui prépare et convoque la coordination.

14.3. Coopération transfrontalière

Concertations dans le cadre de la Grande Région

La Région wallonne, la Communauté française et la Communauté germanophone collaborent étroitement dans le cadre de la Grande Région, espace transfrontalier qu'elles partagent avec les Länder de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, le Grand-Duché de Luxembourg et la Région Lorraine :

— comme membre des sommets réunissant les chefs des exécutifs régionaux ainsi que du Comité économique et social de la Grande Région, pour la mise en œuvre, y compris financière, des résolutions concernant un faisceau d'actions communes;

— comme observateurs au sein des organes de l'Accord Sar-Lor-Lux qu'elles proposent de réviser, pour permettre leur adhésion sur la base d'un texte mis au point conjointement avec l'Etat fédéral belge;

— comme partenaire au sein du programme Interreg III Delux avec la Sarre, la Rhénanie/Palatinat occidental et le Grand-Duché de Luxembourg.

Concertation relative aux relations bilatérales avec le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie

Concertation dans le cadre d'Euregio Meuse-Rhin (initiative Interreg)

14.4. Dossiers communs divers

— concertation sur les « traités mixtes »;

— concertation sur la gestion de l'accord de coopération relatif aux représentants des Communautés et des Régions à l'étranger (Comité article 15 — article 22).